

Jalet

DS J'ai au Recrutement

Nom : Jalet Prénoms : Henry Surnom : _____

Numéro matricule du recrutement : 199

Classe de mobilisation : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le 6 octobre 1879, à Courbon, canton d Sougue, département d Indre et Loire, résidant à Courbon, canton d Sougue, département d Indre et Loire, profession d Cultivateur fils de feu Henry et de Laquaine Anne, domiciliés à Courbon, canton d Sougue, département d Indre et Loire

N° 121 de tirage dans le canton d Sougue

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Propre au service armé
DISPENSE part 21: d'avis de veuve

Compris dans la 2^e partie de la liste du recrutement cantonal (_____ portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Arrivé au Corps le 14 9 1900 et réformé pour le 21 10 1900. Soldat de 2^e classe le dit jour. C. d. b. c. Accordé.

Proch pour la France le 20 juin 1918 à Paris - le 27 10 1918 de dec. 5 9 1918 de 18 juillet 1918

Campagne contre l'Allemagne du 6 août 1914 au 20 juin 1918 (Armes)
Passé dans la disponibilité de l'armée active le 21 septembre 1901

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
<u>20 9 08</u>	<u>Beaillé (41)</u>	<u>Centre</u>	<u>R</u>
<u>30 4 09</u>	<u>Launay</u>	<u>Centre</u>	<u>R</u>
<u>20 7 1911</u>	<u>Champ-des-Bois</u>	<u>Centre</u>	<u>R</u>

ÉPOQUE
à LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 66^e Régiment d'Infanterie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Rég't d'Infanterie 600

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 70^e R^e 4^e Infanterie 4787
58^e d'Infanterie 6883
69^e d'Infanterie 5055

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Blm le 29 août 1907 à 14^e 30 à Dombast en Argonne (meuse) pas éclat d'avis au bras gauche
Titre de 1^{er} Requiéant - En bon tour plus de courage et d'entrain, d'un bravesent à toute épreuve
Célibataire avec étoile au bras

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Proposé à l'activité le 6 août 1914 (c'est le 1^{er} août 1914) 270
Arrivé le dit jour au 70^e rég't d'Infanterie. Passé au 83^e d'Infanterie le 9 janvier 1918 lors de la prise du Col de la Chapelle le 6 janvier 1918. Parti au 69^e rég't d'Infanterie le 28 mai 1918 (D. au 4^e C. de la 11^e Armée le 15 juin 1918 au 24 mai 1918)

A accompli une période d'exercices dans 1^{er} Rég't Territorial d'Infanterie du 22 au 30 Mai, 1914.

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____

Libéré du service militaire le _____

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 3^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Gazette. — Registre matricule. — 200-147-97. 2